

**Monsieur Didier SOUCHON,**  
Conseiller municipal

A

**Monsieur Marcel MILAZZO,**  
Adjoint au maire de Faulquemont  
Président la commission « Travaux-Sécurité »,

Le mardi 23 juin 2020, j'ai assisté à la 1<sup>ère</sup> réunion de la commission « Travaux-Sécurité ». Sont également membre de cette commission :

- L'adjoint Béatrice KEMPENICH,
- L'adjoint Alain KOPPERS,
- L'adjoint Alain LABRE,
- La conseillère déléguée Eliane LECLERE,
- Le conseiller délégué Jean-Luc DUPONT,
- Le conseiller Fabien ALBERT,
- Le conseiller Hervé BOULLEE.

Les sujets à l'ordre du jour étaient :

- La présentation des membres,
- Les travaux en cours,
- Les travaux à venir.

Jusqu'à la fin de l'ordre du jour, la réunion s'est déroulée correctement, le responsable des services techniques faisant son travail de présentation.

A la fin de celle-ci, l'adjoint LABRE m'a pris à parti sans que personne n'y trouve à redire, ni le maire présent, ni vous en votre qualité de Président de cette commission, ni les autres membres présents.

Il faut dire que l'agression verbale de monsieur LABRE a été particulièrement virulente à mon égard.

Est-ce pour cette raison que malgré mes deux demandes de me communiquer le compte-rendu de cette réunion adressées par mail les 13 et 21 juillet, adressée par mail le 31 juillet 2020 par mon colistier Patrick BONNET au Directeur Général et des Services, n'ont jamais reçues de réponse ?

A ce jour, soit presque 2 mois et demi après cette réunion, ce compte-rendu n'a toujours pas été communiqué aux élus de la commission et à tous les autres élus qui habituellement en sont destinataires.

En matière de transparence, monsieur le président MILAZZO vous méritez bien le zéro pointé que l'on donne au mauvais élève. Il n'empêche, dans un souci de transparence et afin d'en conserver la mémoire écrite des réunions, vous ne pouvez-vous exonérer de sa rédaction qui de manière générale doit être de l'ordre de 10 jours.

Pour vous aider dans sa rédaction, permettez- moi de vous rappeler les propos « **menaçants, agressifs et hors sujet** » de votre collègue, l'adjoint LABRE.

Vous voudrez bien m'excuser de les retranscrire tel que monsieur LABRE les a prononcés, mais c'est ainsi qu'il s'est exprimé :

*« Je ne voudrais pas ouvrir de polémique mais on a des gens dont je vais citer officiellement le nom, Didier, assis en face de moi. Il n'a pas posé une seule question alors qu'il a critiqué le périscolaire. C'est peut-être le moment de poser des questions de ce qui ne va pas.*

*On est en face, on est en réunion. La construction du périscolaire il y a des questions qui peuvent se poser. Ça serait bien de poser les questions et d'avoir les réponses et de pouvoir les mettre sur le site de la page web comme quoi il y a eu des réponses. Il ne s'agit pas de faire de la contre publicité à la commune et je ne parle même pas si opposant ok. Et d'après ce que j'ai entendu on ne lui a pas dit tu l'étais. On a le droit de poser des questions. Quel qu'en soit l'opposant, je pense que ça serait plus honnête et plus intelligent de pose des questions au gens qui sont intéressés autour de la table. Moi, c'est mon avis personnel.*

*Tu as fait une critique sur le bâtiment périscolaire. Pourquoi ceci, pourquoi cela, en plus tu as mis le maire en question. Ils sont là les gens, pose-leur la question. Il ne s'agit pas de les mettre sur Facebook et de dire ça ne se fait pas.*

*Tu as posé des questions pourquoi il n'y avait pas de panneau solaire, pourquoi il n'y avait pas ceci. Pourquoi cela avait été donné à certain architecte. Ne dit pas le contraire, c'est sur ton Facebook. Les gens, ils sont là, pose-leur la question et non l'écrire. Je ne vais pas dire en anonyme puisqu'on sait que c'est toi qui l'écris, mais au moins qu'ils aient une réponse et que tout le monde l'entende.*

*Comme quand on pose des questions et que l'on a des réponses il serait bien aussi de mettre les éléments de réponse, pas laisser en suspend des choses qui existent. C'est pour l'opposition en général. Je sais que tu as posé une question au DGS (directeur général et des services) concernant le stade, je sais que tu as eu une réponse mais tu n'as pas envoyé la réponse.*

*Après ça fait des polémiques et je pense que les gens ont le droit de s'exprimer de A à Z mais pourquoi ne pas le publier ce qui a été répondu point. L'opposition est faite pour poser des questions on ne peut pas obligatoirement être d'accord avec les uns et les autres même dans une majorité, que de rester « stoic » sur les commissions. C'est la troisième commission que j'assiste y a qu'une personne qui a posé des questions dans l'opposition les autres il note et pose aucune question. Mais après il déblatère sur les réseaux sociaux ça c'est inadmissible. Moi je dis tout le monde a le droit de s'exprimer ça il n'y a aucun souci, mais l'assemblée ici et le conseil municipal c'est pour aussi bien l'opposition et la majorité. Discuter ensemble et pas allé raconter des conneries après.*

***Parce-que un jour ça se finira mal et j'en ai rien à foutre qu'il y ait des témoins qui l'entendent***

Voilà monsieur le président les propos tel que l'adjoint LABRE les a tenus à mon encounter.

Je vous demande une nouvelle fois de bien vouloir me communiquer le compte-rendu de la commission travaux-sécurité du 23 juin 2020, en y incluant les propos tenus à mon encounter par l'adjoint LABRE.

S'il est regrettable qu'aucun des élus présents autour de cette table, ni le maire, n'ait mis fin à cette attaque de monsieur LABRE, il vous appartenait en votre qualité de président de cette commission, et d'adjoint au maire de recadrer votre collègue, l'adjoint LABRE.

Pour que les choses soient bien claires, ce courrier que je vous adresse je le publierai sur ma page facebook, je n'ai pas à me laisser dicter le contenu de ma page par qui que ce soit, encore moins par un grossier personnage.

Un autre dérapage de ce type, et je ne me contenterai pas de publier ce courrier.

**Didier SOUCHON, conseiller municipal**

Copie aux conseillers municipaux